

Les échos de Plougonvelin

MAIRIE 02 98 48 30 21

www.plougonvelin.fr

URGENCES

Pompiers	18
SAMU 29 / Médecin de garde	15
Urgence dentaire	15
Gendarmerie	17
Cross Corsen	196

Services Techniques :

technique2@plougonvelin.fr

Police Municipale : **06 19 41 44 43**

PHARMACIE

RIVOALEN 02 98 48 34 61

PHARMACIE DE GARDE 32 37

SOINS INFIRMIERS

D. POLLEFORT, M. LE GLEAU,

V. PHILIPONA, Y. QUEFFELEC

02 98 48 21 80

V. COMAZZI, V. LE BORGNE, P. GUERIN

02 98 04 78 33

M.N. RAGUENES, S. LAMIL,

G. AUTRET 02 98 48 33 72

MEDECINS

S.QUEMENEUR, S.LESIMPLE, H.RAULT

02 98 48 30 04

C.TANVET 02 98 48 23 11

A.LE MARTRET 02 98 48 32 89

SOPHROLOGUE

C.SEGALEN-SEYNHAEVE 06 70 80 36 10

PSYCHOLOGUE

N.KERNEUZET 02 98 32 03 07

PRESSE

Le Télégramme 07 84 31 56 20

jeanjacquesjezequel@orange.fr

Ouest France 06 37 60 65 25

gery.baldenweck@orange.fr

**LA COLLECTE DES DÉCHETS
MENAGERS ET RECYCLABLES
EST MAINTENUE.**

**TOUTES LES DÉCHÈTERIES
DE PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ
SONT FERMÉES.**

**Pas de pêche à pied pendant les
grandes marées !**

A l'occasion des grandes marées
du 7 au 11 avril, la Préfecture
maritime de l'Atlantique rappelle
que la pêche à pied est interdite
sur le littoral.



Par arrêté préfectoral du 31
mars 2020, sont interdits : l'accès
aux plages du littoral et des plans
d'eau intérieurs, les espaces les
desservant ainsi que les sentiers
littoraux. De ce fait, l'accès au
parc de Kéruzas est interdit.

PROVERBE DE LA SEMAINE

Ali hag holen a roer d'an hini a c'houlenn.

Conseil et sel se donnent à qui demande.

Association Marc'h mor

06 71 96 01 87

rene.lemoign@orange.fr

CCAS

Si, dans votre entourage vous connaissez une personne isolée et dans le besoin, n'hésitez pas à nous contacter au **06 46 05 60 92**. Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire peuvent continuer leurs commandes. Un bénévole du CCAS se charge de récupérer les colis.

FOIRE AUX QUESTIONS

**Où jeter mes mouchoirs, masques,
gants et lingettes de nettoyage
que j'utilise chez moi ?**



Il est recommandé de jeter vos mouchoirs, masques et gants et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Attention, aucun de ces produits ne doit être jeté dans la poubelle jaune, dans le compost ou dans la nature, même si vous n'êtes pas malade !

**L'attestation implique qu'on doit
toujours sortir avec une pièce d'identité ?**

Il est obligatoire de disposer de sa pièce d'identité pendant les déplacements afin que les contrôles puissent être réalisés par les forces de l'ordre.

**Comment font les personnes sans
internet ni imprimante pour obtenir
l'attestation ?**

Les personnes qui ne disposent ni d'internet ni d'imprimante peuvent recopier l'attestation de déplacement dérogatoire sur papier libre. La presse nationale et régionale a publié, dans leurs éditions, des attestations qu'il est possible de découper et de remplir à la main. Par ailleurs, nos aînés doivent bénéficier de la solidarité intergénérationnelle sur cet aspect également.

Peut-on se rendre à la laverie ? Oui, les laveries font partie des établissements autorisés à ouvrir. Il convient de cocher sur

l'attestation dérogatoire de déplacement la case « achat de première nécessité »

Puis-je partir en vacances ou en week-end? Non, partir en vacances, se rendre dans sa résidence secondaire ou une résidence de location ne font pas partie des déplacements autorisés



Mes revenus vont baisser en Avril et je serai en difficulté pour payer mon loyer : que puis-je faire ? Vers qui puis-je me tourner ?

Si vous rencontrez des difficultés à payer votre loyer, il est recommandé de contacter rapidement votre propriétaire pour lui expliquer la situation et voir avec lui si un report et un étalement du paiement du loyer sont possibles. Si vous n'arrivez pas à trouver un accord amiable, vous pouvez vous tourner vers l'Agence nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) dont les conseillers juridiques vous accompagneront et vous aideront à trouver des solutions

Que faire de mes déchets verts ?

Si votre déchetterie est fermée, vous pouvez stocker vos déchets verts en attendant qu'elle rouvre, ou réaliser votre propre compost



Je fais du tri dans mes vêtements. Puis-je continuer à les déposer dans des bornes type Relay ?

Certains acteurs n'étant pas en mesure d'effectuer la collecte, il est préférable de les mettre de côté et d'attendre la fin du confinement pour les déposer dans les différents points de collecte

**LE BRUIT**

Le tapage diurne ou nocturne est interdit dès lors qu'il génère par sa durée, son intensité et sa répétition des nuisances pour le voisinage. A cet effet les travaux de jardinage et de bricolage (tondeuses à gazon, moteurs thermiques, perceuses, bétonnières, kärcher...)

ne sont autorisés qu'à ces horaires :

- jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

- samedi : de 9h00 à 19h00
- dimanche et fériés : de 10h00 à 12h00

PROPRETE

Déjections canines, mégots, déchets en tous genre... sont passibles d'une amende de 68€

LES FEUX DE JARDIN

Ils sont interdits toute l'année.
(arrêté municipal du 18/05/2011)



La Tréziroise est fermée.

Pour les cours qui n'ont pu avoir lieu, il est possible de faire part de votre situation dans la page "Accès et contact" sur le site **www.piscine-plougouvelin.fr**
Cliquer sur "Votre Situation" Les différentes possibilités de report vous seront proposées.

En tant qu'association, acteur de l'économie sociale et solidaire, l'UCPA agit en mettant son activité au service de missions d'utilité sociale. Si vous ne sollicitez pas de report, les sommes correspondantes seront reversées pour soutenir les dispositifs solidaires portés par l'UCPA ou les actions de solidarité liées à la crise du coronavirus.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES
Coronavirus COVID-19 : Les mesures de soutien aux entreprises

Différentes aides se complètent entre l'Etat, la Région Bretagne, la Banque Publique d'Investissement (BPI) et la CCPI.

Ressource officielle mise à jour par le gouvernement sur les aides : **https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises**

**PENSEZ AUX RESSOURCES NUMERIQUES**

<http://biblio.finistere.fr>

La Bibliothèque du Finistère propose aux abonnés de notre médiathèque l'accès gratuit aux **ressources en ligne SYREN :**

- **Pressreader :** lecture de magazines en ligne (7000 journaux)

- **Toutapprendre.com :** cours en ligne (langues, code de la route, informatique, musique...)

- **Les livres numériques :** livres téléchargeables (5 livres pour de 30 jours)

- **La Médiathèque numérique :** 3000 vidéos accessibles (fictions ou documentaires)

La Cinémathèque de Bretagne : films, photographies, expositions

- **La sourisquiraconte :** histoires racontées aux enfants

- **Philharmonie de Paris :** concerts en vidéo et audio

- **diMusic :** musique en tout genre (labels indépendants)

Proposition est augmentée : 8 films par mois grâce à la médiathèque numérique et "Ma petite médiathèque" pour les jeunes publics.

Pour en bénéficier : il faut être inscrit à la médiathèque et s'inscrire sur le site de la BDF : **http://biblio.finistere.fr**

La Cinémathèque de Bretagne rend accessible à tout public l'intégralité de ses collections sans authentification.

<https://www.cinematheque-bretagne.bzh/>

PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LA COMMUNE**AU RDV DES 4 SAISONS**

Rue pen ar bed - Tel : 06 41 88 42 38

Ouvert : le lundi de 9h00 à 12h30

du mardi au samedi :

de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00

Fermé le dimanche.

BISCUITERIE SAINT MATHIEU

Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30

(horaires susceptibles d'évoluer)

Possibilité d'achat en ligne sur le site

www.biscuiteriedesaintmathieu.com

et retrait en boutique. 02 98 30 30 98

BOULANGERIE DE LA PLAGE

Forum du Trez-Hir - Tél : 02 98 38 00 85

Ouvert tous les jours sauf mardi

de 6h45 à 13h00 et de 15h00 à 19h30.

(dimanche : de 6h45 à 13h00

et de 15h15 à 19h00).

**BOULANGERIE LAOT**

Rue pen ar bed - 02 98 48 30 01

Ouvert du mardi au samedi

de 6h30 à 13h30

et le dimanche de 7h00 à 13h00.

Fermé le lundi. Possibilité de livraison

à domicile sur commande la veille

de la livraison

CAVES DE KERUZAS

Ouvert. Tél : 02 98 38 02 40

Dépôt de pain La Painpayerie les mardis et vendredis de 16h00 à 19h30.

Tél : 06 31 16 89 06

INTERMARCHÉ

Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h45 (fermé le dimanche).

Ouvert lundi 13/04 matin

Tél : 02 98 48 23 79

MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le Préfet du Finistère a accordé le 27 mars une dérogation autorisant la tenue d'un marché exclusivement alimentaire de producteurs locaux.

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale devront être scrupuleusement respectées.

Le potager de St Mathieu suspend ses ventes durant le confinement.

A EMPORTER :

- Ptit Breizh : 07 71 94 29 29

- Ti Mad Eo : 02 98 02 68 25

ou 06.12.15.54.21

+ Circuits courts auprès des producteurs locaux

**SERVICES****L'UNIVERS**

Place de l'église. Tél : 02 98 48 31 06

Ouvert tous les jours de 9h30

à 19h00. (Sauf mardi et dimanche :

ouvert de 9h30 à 13h00. Fermé

l'après-midi).

SERVICE POSTAL : Levée et distribution du courrier : mercredi, jeudi et vendredi uniquement

PHARMACIE

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à

19h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h30. Tél : 02 98 48 34 61

**GARAGE****SERVICES AUTOS**

Ouvert du lundi au vendredi

de 14h à 18h30 (mercredi de 8h30

à 12h et de 14h à 18h30)

Tel : 02 98 38 01 15

**COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE****PEN AR BED****Eglises fermées**

Tél : 02 98 89 00 24 ou 02 98 84 23 45

LES CLOCHES SONNERONT

Dimanche de Pâques à 10h30 : une sonnerie de carillon de 10 minutes.